

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
5'	Accueil, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Parking
5'	Objectif : connaître ce qui caractérise une abbaye. Introduction au thème de la journée.	Médiateur	Abbaye, digue
40'	Objectif : découvrir l'histoire de l'abbaye, son environnement et son architecture. Visite de l'abbaye par le médiateur et à l'aide de reconstitutions 3D.	Médiateur	Église, avant-nef, chapelle haute, cloître
25'	Objectif : découvrir ce que mangeaient les moines et comment se déroulaient leurs repas. En groupes, jeu de tri sur les aliments. Observation du cellier et jeu pour comprendre le langage silencieux utilisé par les moines à table.	Enseignant - Accompagnateurs	Cellier
20'	Objectif : connaître l'organisation spatiale d'une abbaye et les différentes fonctions des moines. Jeu à partir d'un plan du site et de figurines représentant différents moines.	Enseignant - Accompagnateurs	Hôtellerie
15' (onnel)	Objectif : mémoriser les informations principales de l'activité. Visionnage d'un film sur l'histoire et la construction de l'abbaye.	Médiateur - Enseignant	Hôtellerie
5'	Bilan, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Abbaye

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 1,5 € par élève

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité*.

- Activité proposée du 1er mars au 31 octobre.
- Prévoir une tenue adaptée : visite en extérieur sur un site venteux.

RENDEZ-VOUS

Abbaye de Maillezais
85420 MAILLEZAIS



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

HISTOIRE

Le temps des Rois.

HISTOIRE DES ARTS

Dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles. Relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages, ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création. Se repérer dans un site patrimonial.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte de l'abbaye. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** Attention, les espaces de pique-nique ne sont pas couverts.

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Site en extérieur : **prévoir vêtements et chaussures adaptés à la visite et à la météo.**

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.